



ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Port de commerce : un polder à aménager

Mis en ligne le **mardi 25 août 2015**

Les 40 hectares disponibles du polder du port de commerce représentent l'une des plus grandes réserves foncières à vocation économique de Brest. Des travaux de drainage et de stabilisation du sol sont programmés afin d'aménager un pôle industriel.

Les objectifs

Propriété du Syndicat Mixte Brest Iroise (regroupant la Région Bretagne, le Conseil général du Finistère, Brest métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest), les 40 hectares disponibles du polder représentent une très importante réserve foncière à vocation économique.

Situé entre la nouvelle ZAPP (Zone d'activités des professionnels de la plaisance du Moulin Blanc) et les formes de radoub de la réparation navale, 17 hectares du polder du port de commerce font faire l'objet de travaux de stabilisation du sol dans l'optique de l'aménagement d'un espace industriel.

C'est en effet sur ce site que pourraient être fabriquées ou assemblées les éoliennes flottantes ou hydroliennes de la plate-forme technologiques des énergies marines renouvelables. Il est aussi envisager un accès maritime par un dragage permettant l'arrivée des bateaux.

Le calendrier

- > 2012 : stabilisation de 17 ha, soit environ un tiers des espaces disponibles
- > 2014-2015: création d'un accès maritime

Les acteurs

Le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général du Finistère, la Chambre de commerce et d'industrie de Brest, Brest métropole

En savoir plus

<http://portbrest.bretagne.bzh> ↗

Lieu du projet

Polder-Brest

Rue des Mouettes
29200 Brest



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil au guichet :

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

(de 8h30 à 17h en juillet et août)

et le samedi matin de 9h à 12h.

Ouverture à 9h30 les 2e et 4e mardi du mois.

Fermé le samedi en juillet août

sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30

Accueil des mairies de quartier :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

sauf le jeudi ouverture à 9h30

Fermé le samedi en juillet août

sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Mairie de quartier de Bellevue / 25, place Napoléon III

Mairie de quartier de l' Europe / 31, rue Saint-Jacques

Mairie de quartier de Lambézellec / 25, rue Robespierre

Mairie de quartier des Quatre-Moulins / 200, rue Anatole France

Mairie de quartier de Saint-Marc / 124, rue de Verdun

Mairie de quartier de Saint-Pierre / 26, rue Jean-François Tartu

